

1 → FINANCEMENT COMMANDE PUBLIQUE :

1 Avance + pour financer votre compte client :

- > **Bénéficiaires** : entreprises titulaires de marchés ou de commandes auprès de grands donneurs d'ordre publics et privés.
- > **Finalité** : vous devez faire face à des délais de règlement de la part de vos grands donneurs d'ordre publics et privés¹, OSEO vous permet de mobiliser vos créances grâce au crédit Avance +
- > **Créances mobilisées** : créances relatives à des commandes et marchés passés avec les grands donneurs d'ordre : État, collectivités territoriales et établissements publics, sociétés contrôlées majoritairement par des capitaux publics, sociétés d'économie mixte (SEM), sociétés d'HLM, organismes sociaux, grandes entreprises proches des donneurs d'ordre publics par leur taille et la qualité de leur signature.
- > **Modalités de fonctionnement du crédit Avance +**
 - C'est un crédit confirmé. Il vous est accordé généralement pour une durée d'un an renouvelable,
 - Vous cédez vos créances, et OSEO vous en assure l'avance,
 - Le remboursement des avances s'effectue automatiquement par le règlement des factures domiciliées chez OSEO,
 - Vous gérez votre compte Avance + grâce à notre service en ligne e-treso.

Pour les entreprises titulaires d'une Avance +, OSEO peut délivrer des engagements par signature nécessaires à l'obtention des marchés et commandes auprès des grands donneurs d'ordre. De plus, le service en ligne e-treso facilite la gestion de la trésorerie : consultation du compte, solde disponible, demande d'avance, consultation des paiements reçus, cession de factures.

> Partenariat avec votre banque

- Les avances de trésorerie sont effectuées en totalité par OSEO en complément des autres concours à court terme de la banque,
- ou • Elles sont partagées avec votre banque dans le cadre d'un pool de trésorerie géré par OSEO.

Souscrire en ligne : <http://www.oseo.fr/content/edit/72375/1>

2 e-treso :

Facilitez la gestion de votre trésorerie : cession de vos créances en ligne, demandes de cautions, suivi de l'avancement de vos marchés.

Vous pouvez consulter :

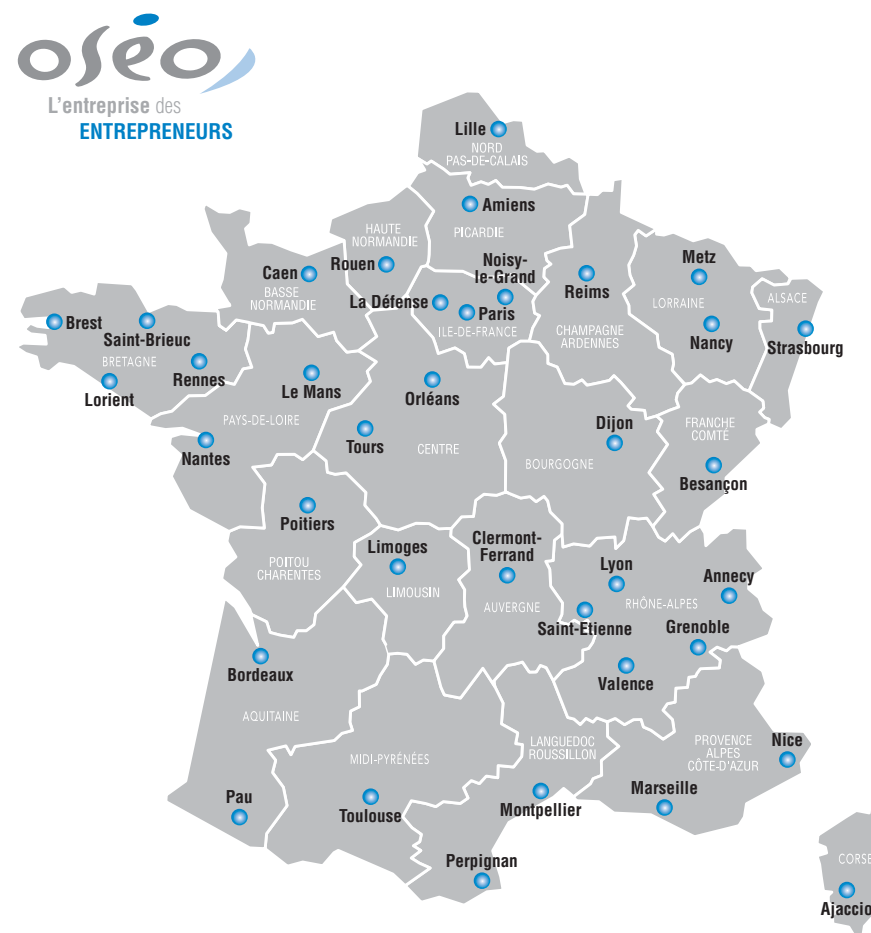
- la position de votre compte,
- la réserve de crédit disponible,
- le portefeuille de créances cédées et non encore réglées,
- les paiements reçus.

Vous avez la possibilité de :

- céder vos factures,
- de réaliser des demandes d'avance,
- de rapprocher les paiements des factures
- et de suivre l'état d'avancement des marchés.

Accéder au service en ligne : <https://extranet.oseo.fr/etresosesame/connexion.do>

(1) agréés par OSEO



OSEO - Document non contractuel - Septembre 2009

Avec 37 implantations régionales, OSEO (*) est présent sur l'ensemble du territoire.

Dans chaque région, ses experts sont là pour accompagner les entrepreneurs à financer leurs projets.

Retrouvez-les sur oseo.fr

(*) OSEO est un établissement de place qui intervient toujours aux côtés des banques partenaires de l'entreprise, en partage de risque, que ce soit en garantie et/ou en cofinancement ce qui permet une prise de risque par OSEO jusqu'à 70%. Le métier d'OSEO n'est pas de se substituer aux banques, mais de les accompagner et de les inciter à suivre les projets à risques des entreprises. Seule, mais notable exception : l'innovation ou OSEO accepte d'intervenir en amont et en anticipation des partenaires en finançant la phase de Recherche et Développement.